



Dois-je payer cette année ma taxe foncière

Par **valou1g**, le 17/11/2008 à 09:56

bonjour,

j aurai voulu savoir si je dois payer ma taxe fonciere cette annee ou pas
est ce que je beneficie de l'exoneration de 2 ans.

[s]voici les infos:[/s]

j ai eu les clefs en juillet 2006

une annee de travaux

entree dans les lieux en octobre 2007

je paye depuis 2006 a ce jour les impots sur le non batit

merci pour votre reponse

Par **ellaEdanla**, le 17/11/2008 à 21:54

Bonsoir,

pour pouvoir bénéficier de l'exonération de taxe foncière les deux premières années, il faut
faire la déclaration au centre des impôts dans les 90 jours qui suivent l'achèvement des

travaux.

Cordialement.